

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/02/2008 - Convocation du 21/02/2008
Compte rendu affiché le : 07/03/2008

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	23
Votants	25

Présents : M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; Mme WYMAN; M. MEYER; Mme BROSSARD; M. CHRETIN; Mme MARMONIER; Mlle VEYRIER; Mme PERRIN; Mme GLATARD; Mme DESVIGNES; M. GONDELAUD; Mme ZUILI; M. MACHURAT; Mlle MILLET; M. BELLOT; M. BOUREZG

Absents représentés : M. AUROY (pouvoir à M. OLLIVIER); M. FORGET (pouvoir à M. RODRIGUEZ)

Absents excusés : Mme BERRA

Absents : M. GOSSET; M. FERNANDES; Mme LABASOR

Objet : Convention Extranet Grand Lyon Territoire

Afin de favoriser la coopération et d'améliorer les échanges entre la commune et la Communauté Urbaine de Lyon, cette dernière met à disposition le site Extranet Grand Lyon Territoire.

Il permet la communication d'informations adaptées au territoire, la mise à disposition d'espaces de travail partagés, et la mise en place de procédures dématérialisées.

Accessible à partir du site du Grand Lyon, cet Extranet s'intègre dans le contexte de l'ouverture aux communes du système d'information communautaire. Il comprend également la possibilité de favoriser l'accès à d'autres solutions informatiques de gestion (dont la commune dispose en partie déjà).

Le Conseil Municipal est invité à adopter une convention qui définit les modalités de mise à disposition de ce service Extranet et définit les modalités de partage des informations et des données requises pour le bon fonctionnement des services.

Pour information, la Communauté Urbaine prévoit l'accès à cette application à titre gratuit. La convention proposée, d'une durée d'un an, est renouvelable par décision expresse.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la proposition de convention présentée par la Communauté Urbaine de Lyon,
- CONSIDERANT l'intérêt à disposer des services Extranet Grand Lyon Territoire proposés,
- **ADOpte la convention proposée par la Communauté Urbaine de Lyon,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 28 février 2008
Le Maire,
Paul LAFFLY.**



*Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 03/03/2008
Publication ou affichage du 03/03/2008
Paul LAFFLY,
Maire.*